



Conseil d'école n° 3  
mardi 07 juin 2022, 18h30-20h30

**Personnes présentes :**

Mesdames Le Duic, Corbel, Erussart, Gillet, Le Labourier, Manceau, Marion-Valton, et M, Dujarrier, *les enseignants.*

Mesdames Gouallo, Briard, Heurtebize, Houllier, Simonneau, Saint-Jalmes, et Monsieur Beauce et Sakhizadeh *les représentants des parents d'élèves.*

M. Guitton, *élu en charge de la jeunesse*

Mme Bravo Pinto, *responsable périscolaire*

**Personnes absentes excusées :**

Mme Guémené, enseignante

M. Prizé, *maire de Montgermont*

Mme Nupied, *psychologue scolaire RASED*

Mme Hervé-Schutters, *Inspectrice de l'Éducation Nationale*

Monsieur Duval, *DDEN*

**1- Bilan des exercices de sécurité**

Exercice incendie : 2 exercices, l'un programmé, l'autre non-programmé.

Ils ont mis en évidence que les élèves réagissent plutôt bien lorsqu'ils sont en classe et qu'il faut évacuer. Par contre lors du deuxième exercice, ils étaient en fin de pause méridienne et certains enfants ont préféré rester jouer plutôt que de rejoindre le point de rassemblement.

L'exercice s'est passé au moment de la transition entre le périscolaire et le temps « école », bonne communication entre les adultes responsables (animateurs et enseignants) pour retrouver tous les enfants.

Question : Si un bâtiment doit être évacué à cause de l'alarme, quels autres bâtiments doivent être évacués ? En attente d'une réponse officielle.

L'exercice risque majeur est prévu pour le 14 juin.

L'exercice attentat-intrusion a eu lieu le 18 octobre 2021.

**2- Stage de réussite éducative**

Le stage de réussite a été proposé à 15 élèves. 12 familles ont accepté la proposition. Les élèves pourront être accueillis la dernière semaine d'août pour une semaine de remise en route et de révision afin de bien démarrer l'année (les matinées).

**3-Bilan financier OCCE**

Solde de départ 09/2021 : +3981 €	Solde actuel 06/2022 : +2606€
Participation volontaire des familles : + 1292€	

Cotisations et assurance OCCE : - <b>516€</b>	
Photos scolaires : + <b>1198 €</b> Facture du photographe : - <b>908 €</b> Vente de bulbes : + <b>306 €</b>	Soit un bénéfice (photos + bulbes) de + <b>596 €</b>
Projets pédagogiques : - <b>5256€</b> ( +1683€ : subvention APE + 300€ subvention livres APE ) Factures : - <b>181€</b>  <b>Frais bancaires : - 20€</b>	

*En prévision : changement de banque pour limiter les frais bancaires – A voir avec l'OCCE*

Les transport des sorties pédagogiques sont entièrement pris en charge par la municipalité.

L'association des parents d'élèves finance à hauteur de 50 % les animations pédagogiques. Nous remercions vivement la municipalité et l'APE pour leur soutien financier.

#### **4-Prévisionnel des effectifs de rentrée 2022**

Pour la rentrée prochaine nous attendons 203 élèves (204 à la rentrée 2021).

36 CP

33 CE1

43 CE2

41 CM1

50 CM2

Pour le moment la répartition se fera sur 8 classes. Madame l'inspectrice a été alertée sur nos inquiétudes concernant les répartitions.

Question de Mme Bravo Pinto : Est-ce que des élèves qui ont besoin d'une AESH ont besoin d'un accompagnement particulier sur le temps périscolaire ? Les familles concernées doivent faire une demande spéciale à la MDPH. Cependant c'est un droit mais ce n'est pas une obligation et toutes les familles n'en font pas la demande.

#### **5-Préparation des élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école**

La loi Rilhac permet d'organiser l'élection des parents d'élèves au conseil d'école de manière électronique. Les décrets d'application n'ont pas encore été publiés, cependant si nous voulons avoir la possibilité d'utiliser ce mode de vote en octobre prochain, nous devons l'inscrire au conseil d'école aujourd'hui.

Proposition : Tenir un bureau de vote numérique pour accompagner les familles qui en ont besoin.

Soumis au vote: Unanimité du conseil d'école pour se donner la possibilité d'utiliser le vote électronique pour l'élection des parents d'élèves.

#### **6- Question des parents d'élèves sur la facturation des services périscolaires**

***D'où vient le décalage de la facturation du périscolaire ? A quoi correspond ce qui est payé ?***

Réponse de madame Bravo Pinto :

Il y a eu un décalage à la rentrée dans la préparation des factures des repas de la cantine. Ce décalage s'est accentué entre autres à cause des circonstances COVID, d'un problème lié au portail famille, et car certaines familles n'ont pas rentré les données quotient familial... Cela a entraîné un retard dans la préparation des factures.

De plus, on ne peut pas demander aux familles de payer plusieurs mois à la fois ce qui accumule le retard.

L'an prochain, les familles recevront la facture directement sur le portail.

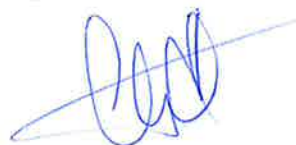
**Demande des familles:** La mairie devra communiquer sur la facturation et les échéanciers

Mardi 7 juin 18h30

Signature de la directrice :Mme Le Duic



Signature du secrétaire : Mme Corbel



Copie transmise à :

Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale

Monsieur le maire de Montgermont

Monsieur le DDEN

Les parents élus

Les enseignants

*Conseil d'école du 07 juin 2022*